
Erratum

Gouvernement du Québec

Décret 390-2011, 6 avril 2011

CONCERNANT l'établissement d'un programme d'aide financière spécifique relatif à l'imminence de mouvements de sol menaçant les bâtiments de l'entreprise Ferme Agneaux des Champs, situés au 201, rang du Bas-de-l'Achigan, dans la Paroisse de L'Épiphanie

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 27 avril 2011, 143^e année, numéro 17, page 1659.

À la page 1659, on aurait du lire : « Décret 390-2011, 6 avril 2011 » au lieu de « Décret 390-2010, 6 avril 2011 ».

56243